



Guillaume Cerutti,
Chief Executive Officer CHRISTIE'S

” L'ACHAT D'UNE ŒUVRE D'ART DOIT RESTER GUIDÉ PAR LE PLAISIR OU L'ÉMOTION

Après une année 2020 affectée, comme dans les autres secteurs de l'économie, par l'impact de la COVID-19, **l'activité du marché de l'art mondial a connu un fort rebond ces derniers mois**, sous l'impact de deux facteurs essentiels : **la digitalisation des transactions** et **l'arrivée d'une nouvelle génération de collectionneurs**, notamment asiatiques. Des prix record ont été atteints dans des ventes d'art moderne et d'art contemporain, tant pour des noms confirmés, comme Picasso ou Basquiat, que pour des artistes émergents utilisant le support de l'art digital et des NFT (Non Fungible Token).

Le marché de l'art est cependant loin d'être réservé aux collectionneurs experts ou fortunés. Il recèle une grande diversité de domaines, allant des antiquités jusqu'à l'art contemporain, en passant par les arts classiques, les livres et manuscrits, les arts d'Afrique et d'Océanie, et bien d'autres, où tous les goûts peuvent trouver leur compte. Et la France bénéficie en plus d'une grande richesse en matière d'œuvres d'art, d'un marché de l'art dynamique, et d'une fiscalité bien adaptée.

Comment dans ces conditions tirer avantage d'un secteur en pleine expansion ? Bien sûr, l'achat d'une œuvre d'art peut constituer un placement alternatif à des supports d'épargne plus classiques, dans le but de rechercher une plus-value à la revente. Mais un objet d'art ne peut être ni réduit ni comparé à un actif financier : il est unique, sa valeur est pour partie subjective et elle peut fluctuer de manière imprévisible - même pour des professionnels.

C'est pourquoi l'achat d'une œuvre d'art doit avant tout rester guidé par le plaisir ou l'émotion que sa contemplation procure. Dans cette démarche, il est important d'être bien conseillé et accompagné par des spécialistes, antiquaires, galeristes ou experts de maisons de vente, notamment pour s'assurer de l'authenticité et de la juste valeur. Mais il est tout aussi important de laisser parler son envie et son goût. Si, de surcroît, l'achat d'une œuvre ou d'un objet d'art se révèle à terme un bon placement financier, alors tant mieux !



ÉPARGNE ET MARCHÉ DE L'ART

» UNE ŒUVRE D'ART EST-ELLE UN PLACEMENT COMME UN AUTRE ?

Réputé inaccessible pour la plupart des épargnants, le marché de l'art n'est pas réservé à une élite fortunée ou à des collectionneurs. Mais il obéit à des règles particulières qui le rendent difficile à appréhender. Quel est le profil des acheteurs ? Comment investir ? Quel rendement espérer pour une œuvre d'art ? **Regards sur l'Épargne** aborde le marché de l'art.

51 MDE

C'EST LE MONTANT
ANNUEL MOYEN
DES VENTES D'ART
MONDIALES
DEPUIS 2009



CHIFFRES CLÉS

3,2 Md€

C'EST LE MONTANT ANNUEL MOYEN DES VENTES D'ART EN FRANCE DEPUIS 2009

1 380 €

C'EST LE PRIX MOYEN PAR ŒUVRE VENDUE DANS LE MONDE DEPUIS 2009

92 %

C'EST LA PART DES VENTES AUX ENCHÈRES SUR DES ŒUVRES D'UN MONTANT INFÉRIEUR À 42 500 €

16 %

DES FRANÇAIS ONT DÉJÀ ACHETÉ DE L'ART CONTEMPORAIN ET UN SUR QUATRE ENVISAGE DE LE FAIRE

L'ACHAT D'ŒUVRES D'ART RÉPOND À UNE PLURALITÉ DE MOTIFS, PAS TOUS FINANCIERS

Selon une enquête de 2017⁽¹⁾, 16% des Français ont déjà acheté de l'art contemporain et 1 sur 4 envisage de le faire. Les motivations en sont multiples :

Non financières : valeur esthétique, plaisir, collection, intérêt artistique et historique, statut social, soutien aux artistes vivants, soutien à de l'art engagé, etc.

Financières : recherche de plus-value à la revente, diversification de l'épargne et protection contre l'inflation.

Une enquête d'Art Economics⁽²⁾ fait ressortir les motifs financiers comme étant « très importants » - et aussi importants que les motifs esthétiques - pour 70% des collectionneurs français à hauts revenus (>1M\$). Cette proportion s'élève à 80% en Allemagne et à 53% à Hong Kong.

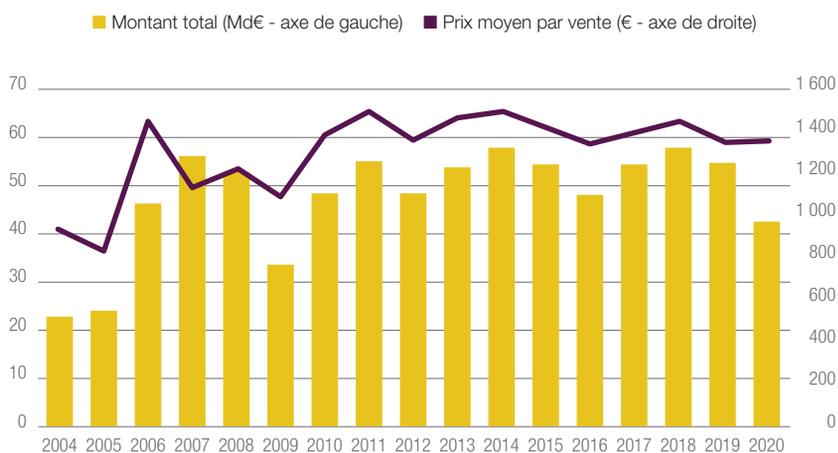
(1) Enquête Opinionway-Artistics, Les Français et l'art contemporain, septembre 2017.

(2) Sondage Art Economics et UBS Investor Watch réalisé sur un panel de 2 569 collectionneurs dans dix pays.

UN MARCHÉ RELATIVEMENT ÉTROIT OUVERT À TOUS LES BUDGETS

Le marché de l'art mondial représente un volume moyen de 51 Md€ de transactions annuelles sur la période 2009-2020⁽³⁾. Ce volume a doublé sur la période 2002-2007, puis s'est maintenu à un niveau relativement stable. Ce marché n'est pas à l'abri des crises, comme l'ont démontré la crise financière (-36% de ventes en 2009) ou, plus récemment, la crise sanitaire (-22% en 2020).

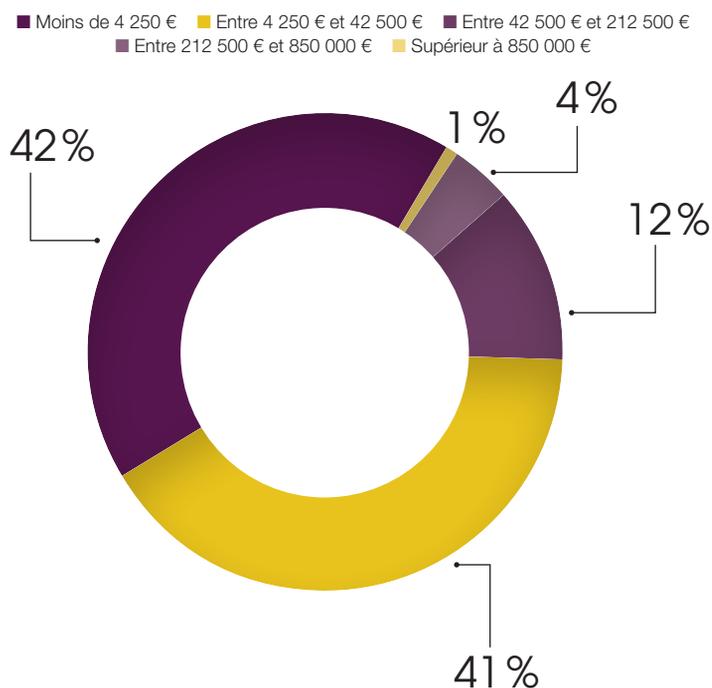
Montant des ventes d'œuvres mondiales et prix moyen par vente, en €



Source : Art economics, 2020 ; TEFAF Art market report 2015.

Avec un montant moyen par œuvre de 1 380 €, il s'agit d'un marché plus accessible qu'il n'en a la réputation. 83% des ventes en galeries (et 92% des enchères publiques) portent sur des œuvres d'un montant inférieur à 42 500 €⁽³⁾, 42% sur des œuvres inférieures à 4 250 € et 1% sur des œuvres supérieures à 850 000 €.

Répartition par prix des ventes des galeries et marchands d'art en 2020



Source : Art Economics, 2021.

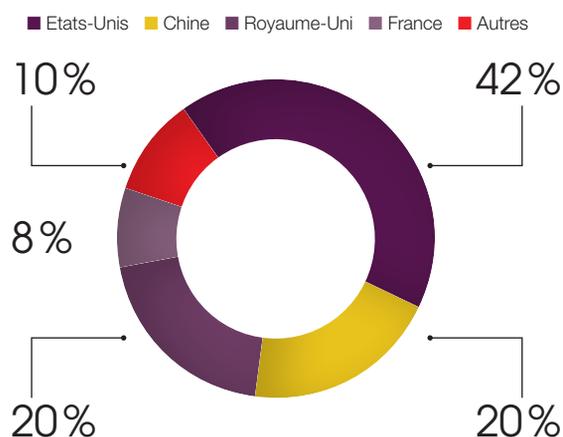
(3) Art Basel, UBS, The art market 2021.

UN MARCHÉ DE PLUS EN PLUS INTERNATIONALISÉ ET EN LIGNE

Si le marché est dominé par les Etats-Unis depuis les années 90, les années 2000 ont vu émerger le marché chinois.

La France représente quant à elle environ 8 % des montants des ventes en 2020, soit 3,2 Md€. Ces différents marchés connaissent depuis 2016 des évolutions proches.

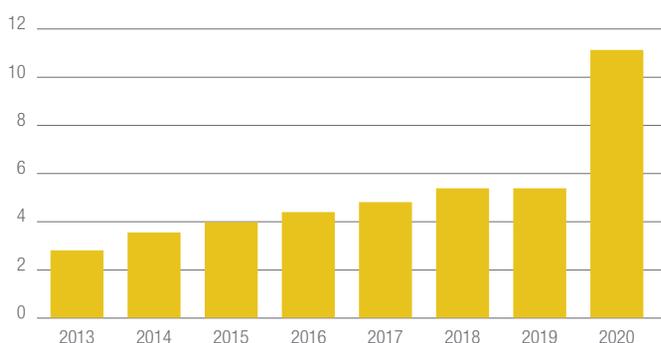
Répartition des ventes par régions du monde en 2020



Source : Art Economics, 2021.

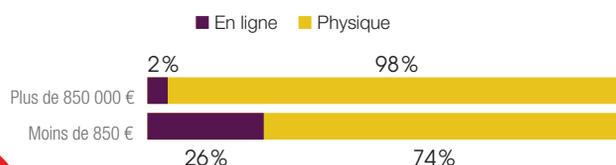
Même si les ventes physiques continuent de dominer le marché, les ventes en ligne ont, avec les restrictions sanitaires de 2020, atteint un niveau inédit de 11,6 Md€, soit 25 % de la valeur des ventes. Plus les prix des œuvres sont bas, plus le canal digital est privilégié : plus d'un quart des œuvres vendues à moins de 850 € le sont en ligne, contre moins de 2 % au-delà de 850 000 €.

Evolution des montants des ventes en ligne d'œuvres d'art (en Md€)



Source : Art Economics, 2021.

Part des ventes en ligne selon le prix des œuvres (en %)



Source : Art Economics, 2021.

UNE PLACE ET UN DYNAMISME CROISSANTS DE L'ART CONTEMPORAIN

La part de l'art contemporain et d'après-guerre (artistes nés entre 1920 et 1945) dans les ventes mondiales a plus que triplé en 20 ans pour s'établir à 55 % des ventes en valeur en 2020.

Cette forte croissance est confirmée par l'évolution des cours des œuvres, qui ont doublé en 20 ans, lorsque ceux des œuvres de période plus anciennes se sont maintenus ou ont légèrement diminué, selon les indices réalisés par Artprice.

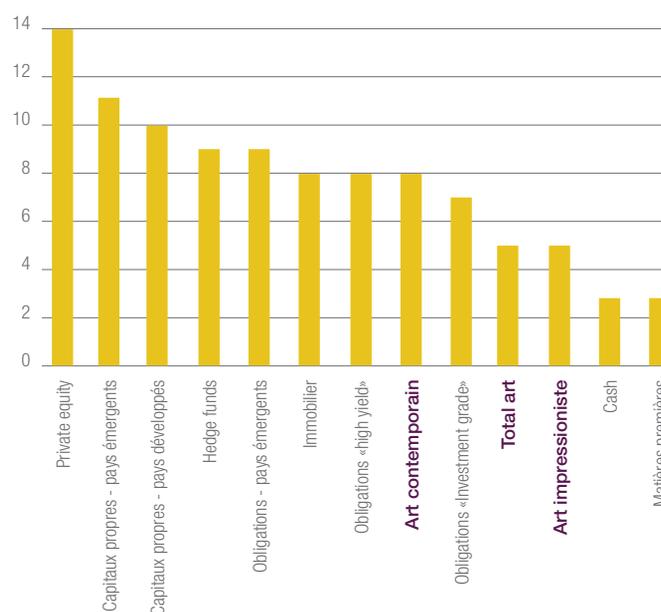
UN MARCHÉ À APPRÉHENDER AVEC PRUDENCE

Contrairement aux titres boursiers homogènes, fongibles et cotés en continu, les œuvres sont uniques et le marché de l'art est peu liquide. La revente des œuvres peut ainsi être difficile : Artprice⁽⁴⁾ évoque un taux d'inventus de 34 % en 2020 pour les ventes aux enchères publiques, ce taux variant entre 34 % et 50 % depuis 2010.

L'information sur les prix est en outre imparfaite : une partie des ventes n'est pas publique et la valeur fondamentale des œuvres est difficile à appréhender, du fait de son caractère subjectif et de l'absence de dividendes. L'existence de cotes et d'indices permet de réduire l'incertitude et d'ancrer les anticipations de prix, mais n'embrasse pas la totalité du marché.

Du fait de ces caractéristiques, les exercices de comparaison des rendements d'œuvres d'art avec d'autres classes d'actifs doivent être considérés avec prudence. Néanmoins, selon une étude de Citi⁽⁵⁾, le rendement annuel estimé de l'art contemporain sur la période 1985-2018 a été inférieur aux performances des marchés d'actions et d'obligations et la volatilité supérieure à la moyenne des actifs.

Estimations des rendements annuels moyens de différents types d'actifs sur 1985-2018 (en %)



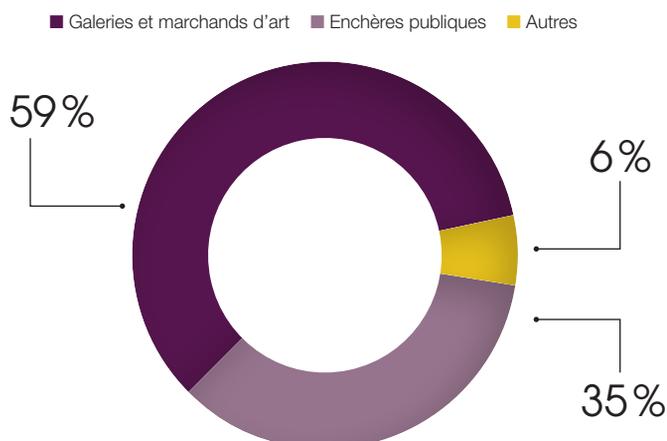
Source : Citi, The global art market, drivers of evolution, décembre 2019.

(4) Artprice, Le marché de l'art en 2020.

(5) Citi, The global art market, drivers of evolution, décembre 2019.

COMMENT INVESTIR ?

Répartition des ventes par types de vendeurs en 2020



Source : Art Economics, 2021.

L'achat d'œuvres peut être traditionnellement réalisé auprès des galeries et marchands d'art (marché primaire), au cours d'enchères publiques dans des salles de ventes (marché secondaire : revente) ou encore dans des salons et foires.

Des fonds d'investissement en art, par exemple le Fine Arts Fund créé à Londres en 2004, permettent également **de réaliser des placements sans détenir directement des œuvres**. Avec un ticket d'entrée élevé, ils s'adressent à des clients fortunés. Ces investissements sont appréhendés par l'Autorité des marchés financiers (AMF) comme des placements « atypiques », qui n'apportent pas de flux de revenus réguliers et dont ni le rendement ni le capital ne sont garantis.

> A LA FISCALITÉ DE L'ART, RELATIVEMENT AVANTAGEUSE, S'AJOUTENT DES FRAIS SPÉCIFIQUES

ACTE	FRAIS	RÉGIME FISCAL (PARTICULIERS)
Acquisition	Frais acheteurs : en général, entre 20 et 30 % pour les adjudications publiques, jusqu'à 50 % de la marge pour les galeries. Droits de suite (jusqu'à 70 ans après la mort de l'artiste) : plafonnés à 12 500 €, exonération sous 750 € de prix de vente.	TVA : taux normal de 20 %, réduit à 5,5 % en cas d'achat en France directement auprès de l'artiste et des ayant-droits. A noter que la TVA s'applique sur la commission (frais acheteur) et pas sur le prix d'adjudication.
Détention	Frais divers : d'entretien, de restauration, d'assurance, de transport, de stockage, etc.	Exonération (d'ISF et désormais d'IFI).
Cession	Frais de promotion (marketing, communication par exemple). Frais vendeurs (jusqu'à 20%).	Exonération pour les ventes inférieures à 5 000 € . Au-delà, choix entre : • régime forfaitaire (6,5 % du prix de la vente). • régime général des valeurs mobilières (36,2 % de la plus-value) à condition de pouvoir justifier du prix et de la date d'acquisition, avec abattement pour durée de détention : 5 % par an au-delà de la 2 ^e année, exonération au-delà de 22 ans.
Succession ou donation	Aucun.	Droits de succession ou donation. Dation en paiement d'œuvres d'art possible.

A noter que pour les entreprises, **il est possible de déduire sur 5 ans du résultat imposable à l'impôt sur les sociétés** le prix d'acquisition des œuvres originales d'artistes vivants pour les exposer au public.